



IDENTIFICATION DES INFRACTIONS SOUS JACENTES AU BLANCHIMENT DE CAPITAUX



Qu'est-ce que le Blanchiment de Capitaux ? FUMÉE ET MIROIRS



SOCIÉTÉS ÉCRANS
PAIEMENTS DE TIERS
TRANSFERTS ADOSSÉS
FIDUCIES/TRUSTS

TRANSACTIONS EN ESPÈCES
ORGANISATIONS CARITATIVES / À BUT NON LUCRATIF
COMPTES CLIENTS
PLATEFORMES BANCAIRES

SOCIÉTÉS FICTIVES
CRYPTOMONNAIES



INTRODUCTION



Cas d'une demande d'informations provenant de notre homologue
situé dans un paradis fiscal.

- ▶ Imputation de la demande d'information par le chef du département de l'Analyse et de la Coopération pour traitement.
- ▶ Défis et leçons apprises.

De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce qui a déclenché cette communication?

Principaux éléments à prendre en compte:

- ▶ Loi n 2016-992 du 14 novembre 2016 LBC/FT
 - Article 7 de la loi : Incrimination du Blanchiment de Capitaux
 - Article 1.15 : Catégories désignées d'infractions
 - Article 74 et 75 : Coopération nationale
 - Article 78 : Coopération internationale
- ▶ La procédure interne : un applicatif interne que nous utilisons dénommé FILTRAC : Traces des Circuits Financiers illicites



RESUME DES FAITS



Une suspicion de fraude a suscité l'envoi de la demande d'informations de notre homologue situé dans un paradis fiscal à la CENTIF-CI à des fins de renseignements sur la société A représentée dans le paradis fiscal par sa fiducie B Trust Company Limited.

La dénonciation porte sur:

- L'utilisation frauduleuse des coordonnées de la fiducie Z par la société A sur ses factures :
 - ▶ N° de téléphone
 - ▶ N° de fax.
- La société A exerce ses activités principales en Côte d'Ivoire
- Bénéficiaire effectif identifié: Madame X, de nationalité Ivoirienne résidant en Côte d'Ivoire
- Directeur et actionnaire Monsieur Y, de nationalité Suisse, vivant en Suisse.

TECHNIQUES D'ENQUÊTES

Il s'agit d'utiliser les outils d'enquête financière à ma disposition:

- ▶ Sources ouvertes-Google : identification des coordonnées, des personnes physiques et morales
- ▶ Enquête patrimoniale-Profilage financier : existence de comptes bancaires, fréquence de voyages, superficie financière, historique d'activité
- ▶ Identification des actifs en vue de leur saisie par les autorités compétentes



COOPÉRATION



COOPÉRATION INTER-AGENCES

Cette coopération nous a permis d'obtenir des informations auprès de:

- ▶ La Direction Générale des Douanes : accès direct aux données relatives aux déclarations douanières sur les exportations et les importations
- ▶ La Direction de la Surveillance du Territoire (DST) pour le nombre de voyages effectués par Mme X: *15 voyages aux îles Vierges Britanniques en moins de deux ans. La Direction de la Surveillance du Territoire a effectivement confirmé que Mme X a effectué ces 15 voyages.*
- ▶ La Direction Générale des Impôts pour les chiffres d'affaires déclarés en 2018 et 2019; l'identification des sociétés utilisées et leur situation fiscale.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

- ▶ La localisation des avoirs à l'étranger : Demande d'assistance adressée au Bureau de communication en matière de blanchiment de capitaux de la Suisse (MROS) afin de communiquer les transferts de fonds de la Côte d'Ivoire vers les comptes bancaires du dirigeant Monsieur Z
- ▶ Enquête conjointe entre notre homologue situé dans le paradis fiscal et la CENTIF CI
- ▶ Collecte des preuves

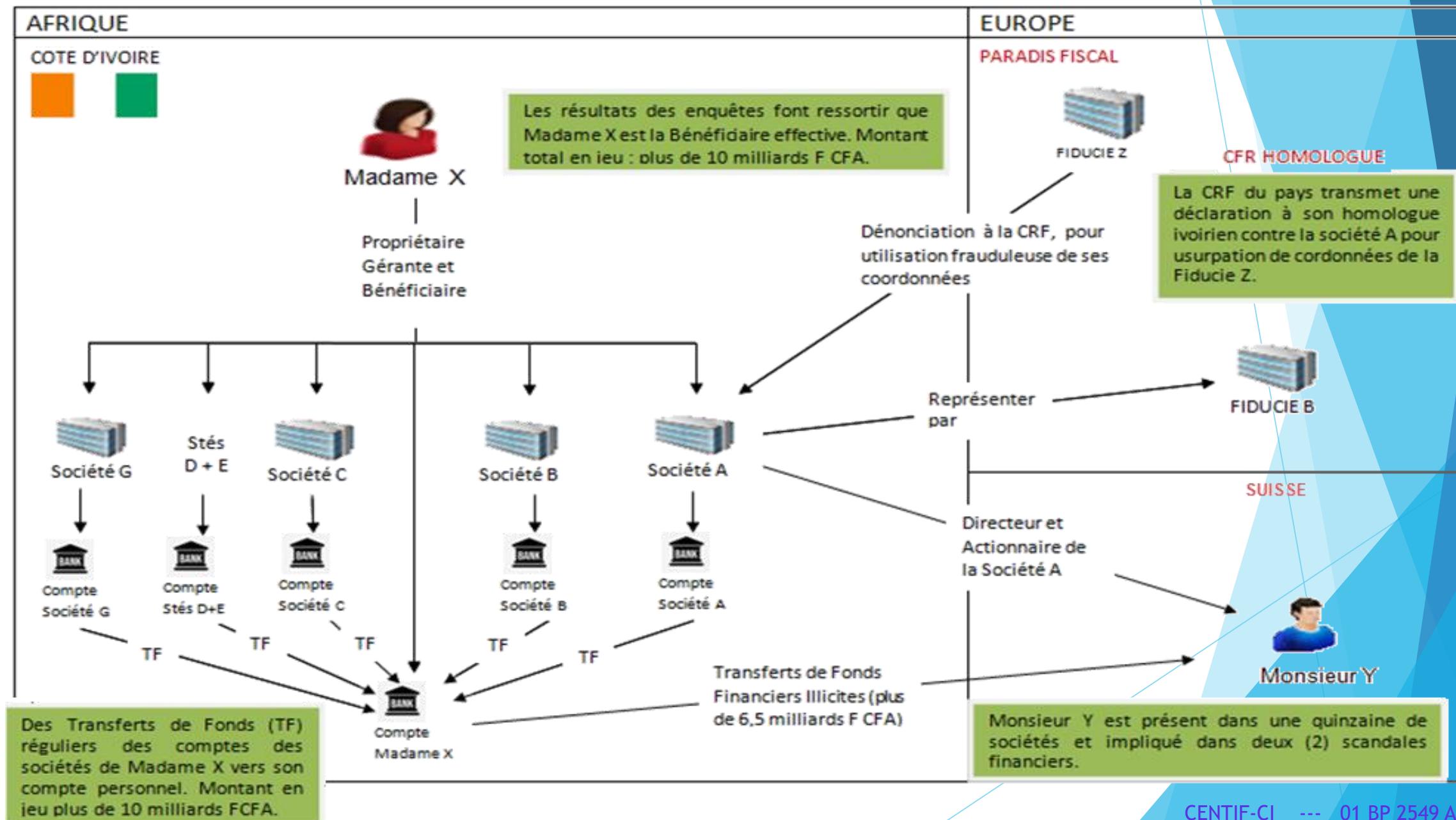
Mme X : Bénéficiaire effectif

Une chaîne n'est pas plus solide que son maillon le plus faible.

Alors trouver le maillon faible et faire pression sur lui jusqu'à ce qu'il se rompe.

Coordonner les actions pour toucher plusieurs points clés à la fois.

- ▶ Recours abusif à la structure des entreprises: Création de 6 entreprises dont Mme X est propriétaire ou la principale dirigeante
- ▶ Ces entreprises ont toutes la même adresse géographique et la même adresse postale
- ▶ Les activités exercées : commerce international, immobilier, et l' import/export
- ▶ Documentation bancaire : Les comptes bancaires identifiés et analysés:
destination/provenance des transferts; périodicité des transferts; l'importance des fonds



DÉLITS CONSTATÉS

- ▶ Fraude fiscale
- ▶ Evasion fiscale
- ▶ Faux et usage de faux

DISSEMINATION

- ▶ Réponse à la demande d'informations reçue
- ▶ Note de renseignement à l'attention de la Direction Générale des Impôts
- ▶ Typologie identifiée : blanchiment de capitaux par l'utilisation frauduleuse du système commercial et l'utilisation de sociétés Ecrans

DÉFIS ET LEÇONS APPRISES

- ▶ Défis liés au traçage domestique et au profilage des actifs
- ▶ Lutte contre la mentalité de silo
- ▶ Lenteur dans les délais impartis pour cerner le contours des affaires
- ▶ Difficulté dans la localisation des avoirs à l'étranger
- ▶ Modification de la loi : annexe fiscale à la loi n° 2019-1080 du 18 décembre 2019 qui a adopté les mesures de lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale (article 22)
- ▶ Mesures de renforcement des capacités
- ▶ Promotion d'une meilleure coopération domestique et internationale



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



QUESTIONS

